



Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

Sommaire, avril 2020

Vie de l'Église.....	2
Prochaines rencontres.....	2
Actualités.....	3
Message du Président	3
Affichage sur vos panneaux d'informations.....	4
Formation	5
Accompagnement des couples	5
Vie dans les paroisses et les secteurs	5
Déclaration de vacances de postes	5
Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse	5
Informations administratives et financières.....	6
Aspects financiers.....	6
Statistiques paroissiales	6
Indemnité de logement.....	6
Déclarations de revenus et avantages en nature.....	7
Pyramide des âges.....	7
Almanach protestant 2020.....	9
Publication.....	9
Positions luthériennes.....	9
Annonces	10
Offre d'emploi	10

Vie de l'Église

Prochaines rencontres

En raison du confinement et des incertitudes quant aux modalités de la sortie de ce confinement, les rencontres qui étaient prévues sont soit annulées, soit reportées. Certaines rencontres pourront avoir lieu sous une forme différente.

Consistoire Supérieur de l'EPCAAL, Synode de l'EPRAL et Assemblée de l'Union

En juin les rencontres des **Consistoire Supérieur de l'EPCAAL, le Synode de l'EPRAL et Assemblée de l'Union** devaient traiter du thème de l'évangélisation. Vous avez été sollicité pour travailler cinq questions. Ce temps de confinement peut être propice à la réflexion.

Assemblée générale de l'Entraide et solidarité protestantes

La date du 3 octobre pour une rencontre à Niederviller est retenue. Là aussi, peut-être faudra-t-il trouver d'autres modalités. Il convient pour cette date aussi d'ajouter un point d'interrogation.

Pastorale générale

Le Conseil de l'Union a décidé d'annuler la pastorale générale 2020, qui devait avoir lieu le 18 mai prochain à Monswiller. La prochaine pastorale générale est prévue au printemps 2021.

Une équipe prépare une animation à distance, peut-être à la même date, autour de la question de l'accompagnement des endeuillés à la sortie du confinement. Des informations complémentaires à ce sujet parviendront ultérieurement.

La Parole est tout près

Les rencontres de la "Parole est tout près" prévues pour l'essentiel fin mai lors du week-end de la Pentecôte sont annulées.

Actualités

Message du Président

Nous venons de vivre les fêtes de Pâques sans doute les plus singulières de l'histoire du christianisme, même si celle-ci a été émaillée de bien d'autres crises. Mais grâce aux innombrables initiatives, en particulier les vôtres, la résurrection du Christ a pu être célébrée avec ferveur et en communion fraternelle. Merci à vous toutes et tous pour votre engagement dans ce contexte si particulier ! Nous sommes conscients que beaucoup de nos paroissiens n'ont pas accès aux réseaux sociaux ou à internet, c'était le sens de la page de prière et de méditation publiée par l'UEPAL dans les DNA, l'Alsace et le Républicain Lorrain le dimanche de Pâques. Les beaux cultes télévisés du Vendredi Saint et de Pâques ont également touché un large public, dont nos aînés. Merci aussi de continuer à porter le souci des personnes isolées par vos contacts téléphoniques ou par un mot dans leur boîte aux lettres.

D'ores et déjà, nous réfléchissons à l'après-11 mai. Si l'annonce de cette date par le chef de l'État a le mérite d'être précise, en revanche, elle signifie qu'un mois supplémentaire de confinement sans doute difficile est encore devant nous. Après l'intensité des célébrations pascales, il nous faut maintenant retrouver la fidélité du « temps ordinaire » et une certaine sobriété dans notre usage des réseaux sociaux. Par ailleurs, de nombreuses questions restent ouvertes pour la période entre le 11 mai et les vacances d'été. C'est ainsi que nous avons saisi les autorités administratives sur plusieurs points :

- Dans quelles conditions et limites numériques les cultes pourront-ils être célébrés après le 11 mai ? avec quelles possibilités de célébration en plein air ? Nous pensons notamment à la proximité des confirmations.
- Pourrons-nous disposer de masques pour les pasteur(e)s (et les aumôniers territoriaux et visiteurs) qui désireraient faire des visites à domicile après le 11 mai ?
- Nous demandons que ces personnes puissent bénéficier de tests sérologiques leur permettant de connaître leur situation immunologique.

Concernant notre vie d'Église, le prochain CIEL-PCR va réfléchir dès ce jeudi à la question des cultes de reconnaissance et d'action de grâce que nous pourrons envisager après le confinement : culte commun ou personnalisé ? L'une des hypothèses pourrait être une célébration de « sortie de confinement » (mémoire des défunts, action de grâce pour les soignants et les personnes guéries, ...) et des cultes d'obsèques personnalisés selon le souhait des familles. Se posera aussi la question des modalités de célébration de la Sainte Cène dans les mois qui suivront la fin du confinement.

Enfin, le service financier réfléchit d'ores et déjà aux conséquences financières de cette crise, qui se traduira notamment par une baisse des collectes durant les mois de confinement. Il est clair que les règles de calcul de la contribution de solidarité 2020 seront revues pour tenir compte de cette situation. Notre outil d'entraide et de solidarité va se doter des moyens pour accompagner au mieux les paroisses dans les difficultés qu'elles pourront rencontrer. Des propositions vous seront faites en temps utile.

Au nom du Conseil de l'UEPAL, des membres du CIEL-PCR et en mon nom propre, je tiens à vous redire notre reconnaissance pour votre fidèle engagement durant ce temps de crise. Prenez soin de vous et de vos proches, et que le Ressuscité vous accompagne sur votre chemin d'Emmaüs !

Christian Albecker

Affichage sur vos panneaux d'informations

Le service communication vous propose un modèle pour vos panneaux d'affichage, ainsi que pour vos sites internet et réseaux sociaux. Et ceci afin de pouvoir rester en contact en cette période si particulière.

Format A4 pour vos panneaux d'affichage :

Voici le lien pour modifier l'affiche à placarder au tableau d'affichage de votre église : [cliquez ici](#).


Pour pouvoir utiliser le lien, vous devez vous créer un compte utilisateur à l'aide d'une adresse mail et d'un mot de passe (au choix). Ceci est totalement **gratuit** ! Si vous possédez déjà un compte Canva, connectez-vous.

Les zones qui nécessitent un apport d'informations de votre part sont accessibles et modifiables très facilement : nom de votre paroisse, coordonnées mail et téléphone, identifiant réseaux, numéro local d'Écoute-aumônerie, coordonnées bancaires. Il vous suffit de cliquer sur la zone à modifier et de taper votre texte.

Si vous n'avez pas de site web vous pouvez renseigner votre page paroisse sur le site de l'UEPAL : (exemple) <https://www.uepal.fr/paroisse/paroisse-de-hausheim/>

De même si vous n'avez pas de page Facebook, merci d'indiquer le Facebook de l'UEPAL : @uepal

Toutes les autres zones de texte ou d'image sont figées, c'est-à-dire quelle ne sont pas modifiables - elles

apparaissent avec un petit cadenas si vous cliquez dessus .

Pour télécharger votre document au format pdf, il vous faut cliquer en haut à droite de l'écran sur la flèche





et choisir dans le menu déroulant « pdf pour impression ». (Choisissez « pdf standard » si vous voulez envoyer le document par mail à un collaborateur). Enfin il vous faudra cliquer sur « télécharger »



Format carré avec des liens cliquables pour le web :

Et voici le lien du carré : [cliquez ici](#).

Pour rendre les liens web et Facebook cliquable (qui renvoi en un clic vers le site ou la page Facebook), cliquez

sur la zone de texte, puis sélectionnez l'icône en haut à droite  et coller le lien vers votre site/Facebook dans le champ texte. Puis cliquez sur « appliquer » .

Si l'icône n'apparaît pas, il est possible qu'il soit caché. Cliquez sur les trois points  et l'icône apparaîtra dans un sous-menu.

Faites de même pour le second lien.

Si vous avez des difficultés pour modifier votre document, n'hésitez pas à faire appel au service communication de l'UEPAL.

Renseignements : Léa Buckenmeyer, 03 88 25 90 33 - lea.buckenmeyer@uepal.fr

Formation

Accompagnement des couples

Le service de la pastorale conjugale et familiale a pour mission d'accompagner les couples qui demandent la bénédiction de leur union.

Malgré le confinement, un accompagnement de couple via mail, téléphone, visioconférence est possible.

Si un couple est intéressé en paroisse, merci de leur transmettre les coordonnées de Rachel Wolff, responsable du service.

Rachel Wolff, 03 88 25 90 70 ou 06 60 51 74 51 - couple-famille@uepal.fr

Vie dans les paroisses et les secteurs

Déclaration de vacances de postes

La liste est identique à mars 2020.

Ministères en paroisse ou sectoriels

Inspection de Bouxwiller

- Consistoire de Bouxwiller (Kirrwiller)
- Consistoire de Dettwiller/Dossenheim-sur-Zinsel
- Consistoire de Dettwiller/Furchhausen (Wolschheim)

Inspection de Colmar

- Consistoire de Munster, secteur Petite Vallée (Soultzeren-Stosswihr)

Consistoire réformé de Metz

- Moselle Sud
- Ensemble Rives de Moselle (Amnéville, Hagondange / Maizières-lès-Metz)

Ministères spécialisés

AESMS (Aumônerie des Établissements Sanitaires et Médicaux-Sociaux) :

- Aumônerie Thionville Bel Air & environs, poste à mi-temps, aumônier d'établissement

Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président de consistoire réformé ou de l'inspecteur-riche ecclésiastique concerné par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande).

Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Renseignements : Josiane Acker, 03 88 25 90 08 - josiane.acker@uepal.fr

Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte l'Inspecteur-riche ecclésiastique ou le-a Président-e du Consistoire réformé afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (Président-e de Consistoire, Inspecteur-riche ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

Informations administratives et financières

L'ensemble des interlocuteurs des services sont disponibles et joignables, soit par mail, soit par téléphone. Les collègues du Quai Saint-Thomas travaillent depuis leur domicile, et les numéros de téléphone habituels, figurant dans l'Almanach, sont transférés. Vous avez pour certains déjà pu mettre à profit ce temps pour avancer dans certains dossiers.

Aspects financiers

Devant le caractère totalement inédit de la situation, le calendrier ainsi que les modalités financières sont interrogés. La commission financière de l'ESP et le Conseil de l'Union, réfléchissent pour nous ajuster à la situation. Les cultes, les casuels, les fêtes n'ayant pas lieu les recettes sont amputées. Par ailleurs en raison du confinement, certaines rencontres, y compris de conseils presbytéraux, sont annulées. Les vérifications aussi sont difficilement possibles. Vous serez informé·e·s des décisions. N'hésitez pas à contacter le service financier pour vos questions.

L'équipe serait néanmoins reconnaissante de transmettre les documents tels que les comptes et budgets même s'ils n'ont pas encore pu ni être adoptés, ni vérifiés.

Cette période peut également être mise à profit pour organiser ce qui doit l'être, mettre en place des virements plutôt que des paiements par chèques...

Statistiques paroissiales

Nous vous remercions de compléter le formulaire des statistiques paroissiales, dans la mesure où vous avez accès aux documents qui permettent de les réaliser.

Le formulaire est à télécharger sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL :

<http://acteurs.uepal.fr/ressources/paroisses/administration-de-la-paroisse> : Formulaire statistiques paroissiales.doc

Indemnité de logement

Les pasteurs exerçant un ministère spécialisé qui ne sont pas logés peuvent, dans certaines situations, prétendre à une indemnité de logement mensuelle. Le montant est fixé annuellement par le CA de l'ESP et régulièrement indexé sur l'évolution de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

Pour 2020, le montant de l'indemnité pour les pasteurs à plein-temps est fixé comme suit :

Agglomération de	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Foyer	+ 100 000 hab.	+ 10 000 hab.	- 10 000 hab.
. Foyer sans enfant	619,74 €	619,74 €	619,74 €
. Foyer avec 1 enfant à charge	774,56 €	774,56 €	774,56 €
. Foyer avec 2 enfants à charge	929,82 €	888,33 €	836,84 €
. Foyer avec 3/4 enfants à charge	1 084,44 €	1 030,22 €	975,99 €
. Foyer avec 5/6 enfants à charge	1 239,69 €	1 177,70 €	1 115,72 €

À noter :

- L'indemnité versée ne peut en aucun cas être supérieure au loyer réel à la charge du pasteur ;
- Si un logement de fonction est proposé par l'Entraide et solidarité protestantes (ESP), l'Église, une institution ou une œuvre ou un mouvement, et qu'il est refusé par le pasteur, aucune indemnité de logement n'est due

Déclarations de revenus et avantages en nature

Les avantages en nature, c'est-à-dire la mise à disposition de biens et de services à titre gratuit (comme la fourniture du logement), sont imposables au même titre que la rémunération principale.

Le barème d'évaluation forfaitaire s'établit de la manière suivante :

Barème d'évaluation forfaitaire de l'avantage en nature logement (imposition des revenus de 2019)		
Rémunération brute mensuelle	Logement d'une pièce principale	Évaluation par pièce principale
Moins de 1 714,00 €	70,10 €	37,50 €
De 1 714,00 € à 2 056,80 €	81,90 €	52,60 €
De 2 056,80 € à 2 399,60 €	93,40 €	70,10 €
De 2 399,60 € à 3 085,20 €	105 €	87,50 €
De 3 085,20 € à 3 770,80 €	128,60 €	110,90 €
De 3 770,80 € à 4 456,40 €	151,90 €	134,10 €
De 4 456,40 € à 5 142,00 €	175,20 €	163,40 €
À partir de 5 142,00 €	198,50 €	186,80 €

Les avantages annexes (chauffage, garage, eau, gaz, électricité) sont compris dans le forfait.

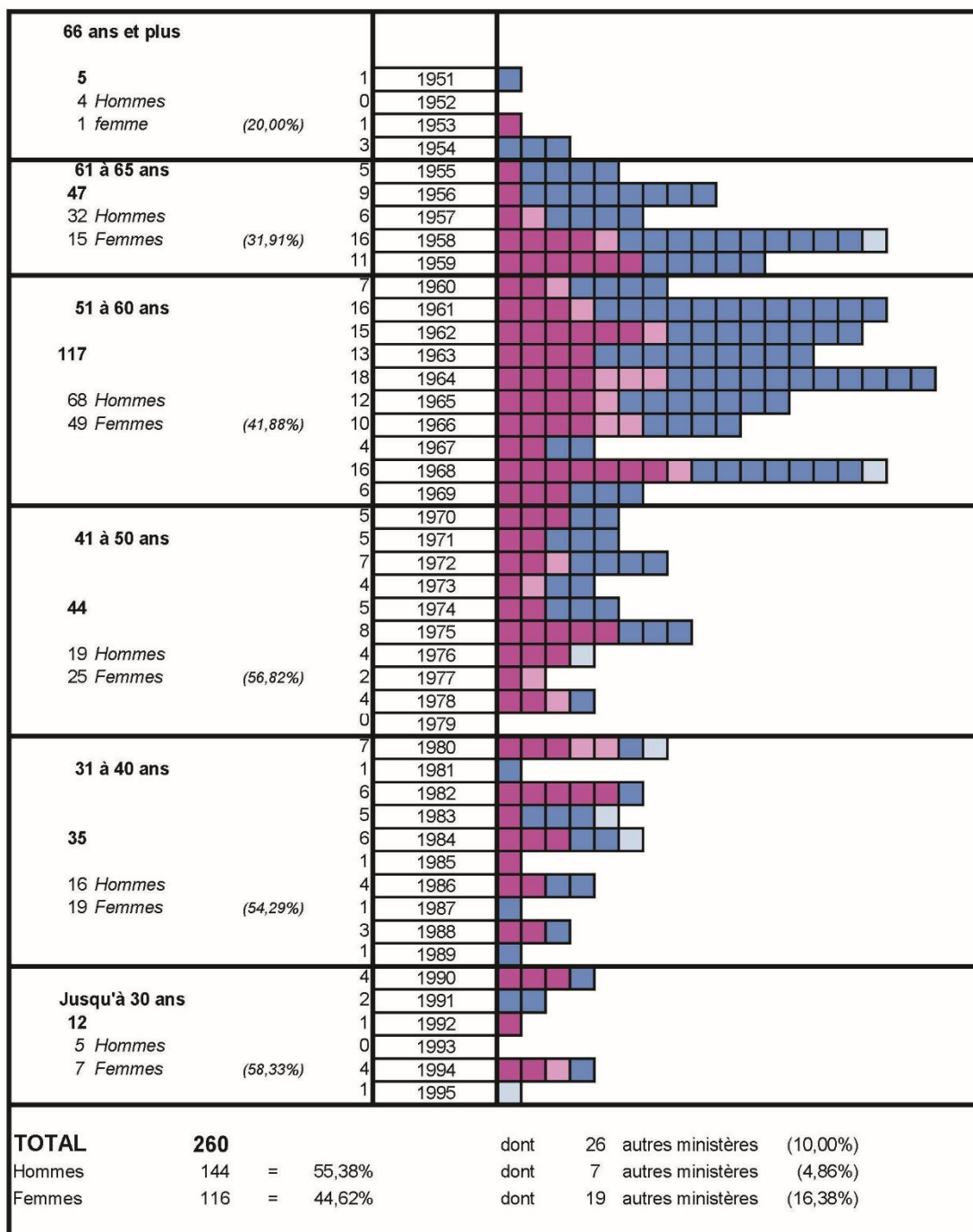
- Lorsqu'un pasteur bénéficie d'un logement de fonction, le nombre de pièces à usage privatif considérées comme des avantages en nature est réputé être égal à trois (au plus), quelle que soit la taille réelle du logement mis à disposition. Cette solution est retenue pour l'application d'une égalité de traitement entre tous les ministres du culte protestant.
- Le montant de l'avantage mensuel est à multiplier par le nombre de mois de présence dans le logement. L'évaluation par semaine est égale à la quote-part du montant mensuel, arrondi à la dizaine de centime d'euros la plus proche.
- Un local à usage professionnel peut être déduit lorsqu'il fait partie intégrante du logement (bureaux, salles de réunion...).
- L'abattement pour sujétion (personnel logé par nécessité de service) égal à 30% ne peut pas s'appliquer.
- Lorsqu'un pasteur perçoit une indemnité de logement, c'est ce montant qui est à déclarer.

Pyramide des âges





La nouvelle version de mars 2020 est disponible avec l'ensemble du corps pastoral, ainsi que les autres ministères.

PYRAMIDE DES ÂGES

Janvier 2020 : état des pasteurs et autres ministères*



Légende

	Hommes pasteurs et vicaires FIP
	Hommes autres ministères
	Femmes pasteures et vicaires FIP
	Femmes autres ministères

Au-dessus de 51 ans : 169 (65%)

H : 104 = 62 %

F : 65 = 38 %

Jusqu'à 50 ans : 91 (35%)

H : 40 = 44 %

F : 51 = 56 %

Jusqu'à 40 ans : 47 (18%)

H : 21 = 45 %

F : 26 = 55 %

* Référence Almanach 2020

DRH, Mars 2020

Almanach protestant 2020

De nouveaux changements de coordonnées nous ont été signalés depuis ceux diffusés dans infos CP de décembre 2019 :

- p. 147 Cottin Bettina : pasteur.bettina.cottin@orange.fr
- p. 149 Gerber René : 09 52 06 72 92 (au lieu du 03 88 63 82 37)
Girard Nicole : 10 rue des Narcisses 68200 RIEDISHEIM - 03 89 64 61 42 - nicole.girard@ghrmsa.fr
Goll Annette : 3 rue Sainte Elisabeth
- p. 151 Jung Emmanuelle : 6 rue d'Eisenstadt 68000 COLMAR
- p. 154 Peccarisi Emmanuelle : 6 bd Pdt Roosevelt 68200 MULHOUSE
- p. 155 Schildknecht Romain : 6 rue de l'Eglise
- p. 156 Setodzo Frédéric : 28 rue de Reisseissen
- p. 157 Wehrung Martin : 10 rue du Hohlandsberg 68040 INGERSHEIM
- p. 158 A retirer :
Bucher Jean-Luc
Dauber Christian
Dysli Emmanuelle
- p. 159 A retirer : Morenas Henriette
- p. 161 Bach Maurice : 1 rue de la Mairie 68140 SOULTZEREN
Bunder Jacques : 09 72 19 59 75 (au lieu du 03 87 23 77 54)
- p. 163 Laiblé Bernard : Décédé le 28.12.2019
Leyenberger Marguerite : 03 88 27 25 34
- p. 164 Mathis Ernest : Résidence Bethléem
13 route d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG
06 81 33 78 49 (au lieu du 03 88 61 51 95)
- p. 165 Speckel Martin : Décédé le 02.02.2020
Stahl Rémy : remy.stahl.fr@gmail.com
- p. 166 Werrn Patrick : Décédé le 08.12.2019
- p. 167 Lydie Klein : 03 88 66 48 05
Evelyne Heimlich : 12 allée Renée Dumont 67400 Illkirch - 06 64 10 66 31

Publication

Positions luthériennes

Sommaire du n° 2020/1

Christian Krieger : La religion en prise avec le libéralisme

Jacques-Noël Pérès : La controverse sur l'unicité de Dieu. Apologétique et polémique dans le dialogue islamo-chrétien jusqu'en l'an mil

Nicole Grochowina : Quand un ordre religieux protestant rencontre la spiritualité franciscaine. L'histoire d'une profonde amitié

Deux études sur Mgr Léon-Arthur Elchinger

Bernard Xibaut : Mgr Elchinger et le nouveau regard de l'Église catholique sur le judaïsme

Matthieu Arnold : Au service de l'œcuménisme : Léon-Arthur Elchinger et Oscar Cullmann

Revue trimestrielle à commander auprès du siège : 16 rue Chauchat - 75009 Paris

Rédactrice en chef : Mme Madeleine Wieger

Prix de ce numéro : 10 € (franco France 12 €, franco étranger 15 €).

Annonces

Offre d'emploi

L'Action chrétienne en Orient, association fondée en 1922, œuvrant dans le soutien aux Églises protestantes du Moyen-Orient, recherche pour son siège social à Strasbourg Meinau, suite au prochain départ à la retraite de son assistante :

Un(e) assistant(e) administrative à mi-temps

Les missions principales recouvrent les domaines suivants :

Réception téléphonique, préparation et secrétariat des réunions du comité, courriers divers, traduction en anglais ou français de documents écrits, contacts avec nos partenaires étrangers, tenue de la comptabilité des opérations courantes sur un logiciel sous la supervision du trésorier, suivi des versements de fonds aux œuvres soutenues, gestion des dons reçus.

Ce poste, de niveau d'études supérieures, nécessite une grande autonomie dans l'exécution des différentes tâches en collaboration avec le Pasteur Directeur et la Présidente et une bonne maîtrise de l'anglais.

Une période de transmission sera assurée avec la titulaire actuelle du poste.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature avec C.V. et lettre de motivation à l'attention du Directeur, à l'adresse suivante :

Action chrétienne en Orient
Pasteur Mathieu BUSCH
7 rue du Général Offenstein
67100 STRASBOURG
mathieu.busch@orange.fr
aco.france@gmail.com